

➔ SORTIE D'ÉTÉ
SAMEDI 25 JUIN 2016
À ANNECY

➔ VISITE-APÉRO
EXCEPTIONNELLE
DES CHANTIERS DU PARLEMENT
CANTONAL
VENDREDI 27 MAI 2016 À 10H

➔ LES JEUNES ONT
LA PAROLE
LAMAL : RÉCIT D'UN ÉCHEC

DOSSIER SPÉCIAL

Le site du Grand Conseil et la restauration de monuments historiques

Le dossier en détail

- PATRIMOINE : UNE DÉCOUVERTE SENSATIONNELLE À LA CITÉ
- UNE MAISON POUR LE PARLEMENT VAUDOIS



ACTIFS AU COEUR DE VOTRE RÉGION

- Conseil immobilier
- Gérance et rénovation d'immeubles
- Administration de PPE
- Courtage

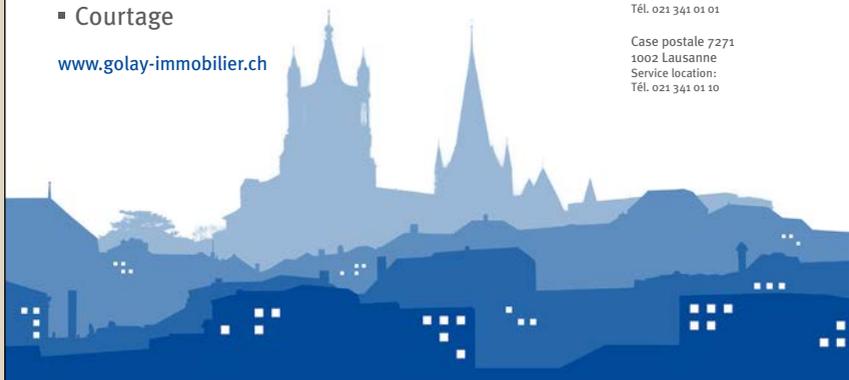
www.golay-immobilier.ch

uspi voies SwissRéseau

Golay Immobilier
Gérance - Courtage - PPE

Golay Immobilier SA
Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01

Case postale 7271
1002 Lausanne
Service location:
Tél. 021 341 01 10



Brasserie-Restaurant
Le Vaudois

La tradition
au ♥ de Lausanne



Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h
(ve. et sa. 1h)

Cuisine non-stop dès 11h 30

Salles pour banquets et séminaires
jusqu'à 160 personnes

📍 Valentin et Riponne - M2

Pl. de la Riponne 1 - 1005 Lausanne
Tél. 021 331 22 22 - Fax 021 331 22 23
E-mail : info@levaudois.ch
www.levaudois.ch - **wi-fi gratuit**

Ouvert le dimanche dès 8h

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

INFOS N° 2 | Mai 2016



Adresse de la rédaction

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
IBAN : CH43 0900 0000 1000 0763 3
www.cercle-democratique.org

Rédaction

Pascal Nicollier
redaction@cercle-democratique.org

Conception graphique

Sylvain Froidevaux
Alexandre Moret
info@sfxmedia.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA
Case Postale 137
Av. de Longemalle 9
1020 Renens 1
Tél. 021 317 51 51
info@pcl.ch

Publicité

Urbanic Régie publicitaire
Claude Froelicher
Chemin de Sous-Mont 21
1008 Prilly
Tél. 079 278 05 94
claudio.froelicher@urbanic.ch

Tirage

1200 ex.
4 parutions annuelles

Changement d'adresse

A annoncer à la rédaction.

Page de garde

© Fanny Pilet

5 EDITORIAL

Une belle histoire, la nôtre !

9 VISITE-APÉRO EXCEPTIONNELLE DES CHANTIERS DU PARLEMENT CANTONAL

Vendredi 27 mai 2016 à 10h

11 SORTIE D'ÉTÉ

Samedi 25 juin 2016 à Annecy

12 DOSSIER SPÉCIAL SUR LE SITE DU GRAND CONSEIL ET LA RESTAURATION DE MONUMENTS HISTORIQUES

Patrimoine : une découverte sensationnelle à la Cité
Une maison pour le Parlement vaudois

21 VUE DU CONSEIL

Alpiq - quel avenir?

22 LES JEUNES ONT LA PAROLE

LAMal : récit d'un échec

25 DROIT AU BUT

Promises, mes heures sup n'ont pas été payées

26 LES GRANDES FIGURES DU CANTON DE VAUD

Charles Monnard
Livre consacré au philosophe libéral vaudois Charles Monnard

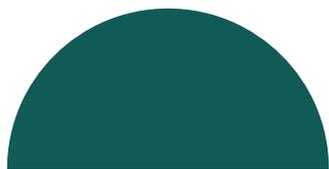
29 RÉSULTATS DU MATCH AUX CARTES

Compte-rendu de la soirée du 8 mars 2016

31 TIR

Résultats 2015-2016

32 CALENDRIER



HOTEL BELLERIVE



Profitez des tarifs préférentiels offerts aux abonnés du bulletin et à leurs connaissances

Vue imprenable - Parking gratuit assuré - Fitness, Sauna, Hammam

BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne
Tél.: +41 21 614 90 00, Fax: +41 21 614 90 01
www.hotelbellerive.ch, info@hotelbellerive.ch

H. Milliquet

SERRURERIE



Bureau:
 Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens
 Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

URGENCES
 Natel 079 621 15 37
 Bip 021 805 24 94

Atelier:
 Route de Genève 21
 1004 Lausanne

DÉPANNAGE
 24/24
 7 jours sur 7

NP

NOVERRAZ + PITTELOUD SA
 entreprise générale d'installations
 électriques et de télécom. + réseaux
 Lausanne Echallens Renens Pully

www.npsa.ch

☎ 021 320 31 71

Edito



➔ **PAR PASCAL PETTER**
 PRÉSIDENT DU CDL

UNE BELLE HISTOIRE, LA NÔTRE !

C'est d'histoire récente, contemporaine, dont il est essentiellement question dans ce Bulletin : la reconstruction du Parlement cantonal que nous vous invitons à découvrir à l'occasion d'une exceptionnelle visite de chantier, et la publication des actes du Colloque consacré à Charles Monnard (1790-1865), journaliste et homme politique vaudois qui a représenté, notamment, le canton à la Diète fédérale à Lucerne.

L'histoire est en marche, elle aura beau trébucher au fil de l'évolution de l'humanité (ou des « aléas » qui ont caractérisé la reconstruction du site de Perregaux), rien ne l'arrêtera, aurait pu dire M. de la Palice. Et la fin du monde régulièrement annoncée par nombre de gourous prédisposés au tragi-comique ne finit pas d'être reportée... D'ailleurs, plus on remonte dans le temps et plus, au fil des découvertes archéologiques et surtout des techniques modernes d'investigation qui les affinent, l'on constate que la vérité d'hier s'éloigne de celle d'aujourd'hui. Ou la précise inversement, selon la foi qu'on attribue à telle ou telle théorie de tel ou tel historien (exception faite bien sûr du nôtre, Olivier Meuwly, dont on ne saurait douter !). Les campagnes napoléoniennes ont mis l'Europe à feu et à sang mais ont permis parallèlement une avancée technique et administrative, en termes de gouvernance, unique dans

le monde occidental, et même au-delà. On retient de ce (ou ceux) qu'on aime ou admire les aspects que l'on veut bien...

Que diront les historiens du 25^e siècle, selon leur décryptage personnel des « événements », de l'émergence de l'Etat islamique du 21^e, sur le règne de terreur qu'elle aura provoqué dans cette même Europe ? Aujourd'hui déjà, car l'unanimité semblait se faire autour de « On est tous Charlie ! », les dissensions apparues dans les jours qui ont suivi les attentats sont de nature à susciter la discussion... Dans un autre registre, la volonté de l'ancien président américain Dwight Eisenhower de ne dévoiler des documents relatifs à la Seconde guerre mondiale (enterrés dans une fosse au cimetière américain de Colleville-sur-Mer) qu'au matin du 6 juin 2044, soit à l'occasion du 100^e anniversaire du débarquement, ne laisse pas d'intriguer ;

aerovent.ch

un souffle nouveau

USPI+
Union Suisse des
Professionnels de l'Immobilier

1955
2005

Confiez l'administration
de votre PPE, villa, immeuble à
des professionnels

SICOSA SA

Nous sommes depuis 1955
dans l'immobilier
PROMOTION IMMOBILIÈRE
ADMINISTRATION EXPERTISES GÉRANCE



Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretien votre immeuble

Tél. 021 624 67 23 Internet : www.grempersa.ch AV. D'ECHALLENS 38
Fax : 021 624 69 42 E-Mail : info@grempersa.ch 1004 LAUSANNE



- ▶ Plâtre - Peinture
- ▶ Décoration
- ▶ Rénovation
- ▶ Nettoyage

Chemin du Devin 101 · 1012 Lausanne
Tél. 021 652 67 85 - Fax 021 652 67 84
www.bs-peinture.ch infos@bs-peinture.ch

Edito

que voulait-il cacher de ce conflit un siècle durant à ses contemporains ? Rendez-vous donc dans 28 ans pour le découvrir...

Nous n'attendrons pas si longtemps, pas même 28 jours, pour vous dévoiler les premiers rendez-vous du Cercle pour les mois à venir (en dernière page de couverture), ni pour vous envoyer notre aimable facture de cotisations... D'avance, merci ! L'année qui a fort bien commencé sur le plan démocratique, par une participation en nette hausse aux scrutins de mars dernier, préfigure déjà la campagne des cantonales de 2017. Alors que l'on s'attendait à une « bourgeoise redistribution des cartes » au niveau communal, à la mesure des succès électoraux enregistrés sur le plan fédéral, nombre d'espoirs ont été déçus. Mais nul doute que les états-majors qui s'activent déjà corrigeront le tir s'agissant de la représentation vaudoise au Parlement – qui retrouvera son site historique – et au Château. Les membres du Cercle accueilleront avec plaisir leurs Conseillère et Conseillers d'Etat et leurs députées et députés à leurs rencontres, et notamment à la soirée annuelle du CDL



d'ores et déjà fixée au vendredi 2 décembre au Mirabeau (à agender urgemment !). Et pour l'histoire en marche, c'est en fin d'année 2017 qu'elle se poursuivra pour le Cercle, à l'aube des 175 ans de sa création en 2018 !

D'ici là, nous aurons bien sûr l'occasion de nous revoir souvent, si vous le voulez bien. L'histoire ne finit pas de s'allonger, mais la vie est courte. Prenons le temps d'y consacrer toute la convivialité « utile » à l'harmonie de notre société, ensemble ! ●

Retrouvez toutes les informations du Cercle Démocratique Lausanne sur internet:



WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG



Et inscrivez-vous au « Courriel du CDL » !

Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.



Notre équipe de plus de 40 spécialistes en révision, fiscalité et comptabilité est à votre service depuis 1932 pour trouver la solution adaptée à vos besoins.

Nous vous invitons à parcourir notre site Internet pour identifier nos différentes compétences et n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour nous exposer votre situation ou celle de votre entreprise.

www.intermandat.ch

Visite-apéro exceptionnelle

Vendredi 27 mai 2016
à 10h



LES CHANTIERS DU PARLEMENT CANTONAL

En relation avec le dossier de ce bulletin, nous vous invitons à une visite guidée des chantiers emblématiques du nouveau Château cantonal, ainsi que du Parlement.

Il est recommandé de s'équiper de bonnes chaussures.

A l'issue de cette visite vers 11h30, nous nous retrouverons au sous-sol du Restaurant Le Vaudois pour suivre une présentation de l'atelier Sinopie, atelier spécialisé dans la restauration d'art de monuments historiques.

D'ores et déjà un grand merci à Pascal Broulis, Conseiller d'Etat et à ses services de permettre aux membres du CDL d'assister à cette visite à titre exceptionnel.

Inscription : au plus tard le vendredi 20 mai 2016*

- par **courriel** sur inscription@cercle-democratique.org
- sur la **page Contact** du site internet www.cerle-democratique.org
- par **courrier** à Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

* Attention: le nombre de participants est limité à 20 personnes.

MAYOR
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch



AXOR

fidal
Fiduciaire Lambelet SA

Fondée en 1925

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

Maîtrise et performance

- Evaluation et conseils en économie d'entreprise
- Expertises

Siège: Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1002 Lausanne
Succursale et courrier: Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Renens
Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39
fidal@fidal-sa.ch

Membre de la Chambre fiduciaire

lunetterie
Claude opticien

11, rue Neuve
Tél. 021 312 24 42
1004 Lausanne / Suisse

Michel AMY
Maîtrise fédérale

Lentilles de contact
Grand choix de montures
Loupes
Jumelles
Microscopes
Baromètres
Thermomètres

JJP

Jean-Jacques Pahud SA
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Maîtrises fédérales

Rue de Genève 46 info@jjp.ch
Case postale 7169 Tél. 021 625 66 11
1002 Lausanne Fax 021 624 47 36

Pour votre publicité dans le
BULLETIN DU CERCLE DEMOCRATIQUE LAUSANNE :

urbanic

Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21 - 1008 Prilly - info@urbanic.ch - Tél. 079 278 05 94

Sortie d'été

Samedi
25 juin 2016

ANNECY

avec Buchard Voyages

CHF 90.-

PAR PERSONNE*

- 8h** Rendez-vous au parking du Vélodrome
- 8h15** Départ pour Annecy
- 10h15 env.** Arrivée à Annecy, pause café à la Brasserie des Européens, puis temps libre pour la découverte individuelle de la ville
- 12h** Embarquement à bord du bateau-restaurant le MS Libellule pour un déjeuner-croisière de 2h (le bateau part à 12h30)
- 14h30** Retour à Annecy à quai
- 14h45** Reprise du car
- 16h env.** Arrivée à Satigny pour une dégustation des vins au Domaine Les Gondettes
- 17h30** Reprise du car
- 18h30 env.** Arrivée au Vélodrome

* Tout compris, car, bateau, repas, boissons, dégustation vins.

PAYABLE À L'AIDE
DU BULLETIN DE
VERSEMENT QUI SE
TROUVE AU CENTRE
DE LA PUBLICATION.

NE PAS OUBLIER SA
PIÈCE D'IDENTITÉ

MONNAIE : EUROS

Inscription : jusqu'au vendredi 17 juin 2016 dernier délai !

- par courriel : inscription@cercle-democratique.org
- par bulletin d'inscription à retourner par courrier postal à l'adresse suivante : Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Bulletin d'inscription

SORTIE D'ÉTÉ 2016

| | |
|-----------------------|-----------|
| Nom | Prénom |
| Adresse | |
| Nombre de personne(s) | Signature |
| Date | |



PAR ALAIN BESSE
ASSOCIÉ GÉRANT DE SINOPIE SÀRL

PATRIMOINE : UNE DÉCOUVERTE SENSATIONNELLE À LA CITÉ.

UNE PEINTURE MURALE MÉDIÉVALE ET UN MÉTIER CELUI DE CONSERVATEUR-RESTAURATEUR D'ART.

Le 17 octobre 2014, les archéologues surveillant les travaux de démolition partielle des ruines du bâtiment du Grand Conseil, incendié en 2002, découvrirent derrière un mur de doublage une remarquable portion de peinture murale médiévale, de qualité, réalisée vers 1320-1340.

Son bon état de conservation, la présence d'un personnage, les animaux et les armoiries font de cette peinture médiévale un gage particulièrement précieux autant qu'un repère temporel métaphoriquement fort. Tout concourt à y voir le premier témoignage connu d'une salle profane de prestige et de pouvoir, plus ou moins lié au spirituel – fait indivisible au Bas Moyen-Âge – donc suprême.

Le bâtiment qui la contenait, élevé en fort bonne place sur la colline de la Cité le lie avec



Tableau Gare Cornavin de Genève, peint par René Martin, 1932 (?), à demi déclassé (à gauche), travaux entrepris en 2014.



les patriciens, le chapitre cathédral, voir directement les princes évêques (détenteurs de droits territoriaux, temporels et spirituels) et font de ce vestige une curiosité, une animation patrimonio-culturelle autant qu'artistique, unique dans le canton.

Il nous plaît de relever que cette salle s'inscrit comme le chaînon qui manquait entre la cathédrale et le « nouveau » palais épiscopal, le château fortifié de Saint-Maire, dont la construction débuta en 1396. Elle marque une étape significative du développement de l'apparat du pouvoir sur la colline de la Cité, avant la Peste noire, à un moment où le bâtiment que nous nommons le vieil évêché (l'actuel Musée historique) devait être quelque peu à l'étroit dans ses murs. Le prestige perdura dans le temps, car nous savons qu'avant la Réforme la justice du chapitre cathédral, un appareil de la juridiction ecclé-

siastique, se tenait dans cette propriété devenue par donation capitulaire. Les Bernois¹ gardèrent pour eux ce bien. Au XVIII^e siècle, il était affecté au tribunal bernois (instance judiciaire baillivale) et encore nommé « Cour du chapitre ».

Dès le mois de juin 1803, la prestigieuse salle de réunion des députés du législatif du Grand Conseil vaudois (le Parlement cantonal) fut aménagée sur le bâtiment pluriséculaire de la « Cour du chapitre » situé au sud-ouest du château. Notons aussi que le vestibule, la halle d'exercice improprement nommée « péristyle », fut construit sur une partie du jardin du château, où, en 1723, le jugement du Major Davel lui fut énoncé². Tous deux servirent jusqu'à l'incendie du 14 mai 2002. Le projet Rosebud primé en juin 2010 érige, depuis 2014, le nouveau Parlement cantonal sur les ruines de feu le bâtiment du Grand Conseil.

1. Doté notamment de prisons, d'une chambre des « harnois » et d'une autre pour la torture (voir le plan Delagrangé de 1733).
2. Le précurseur de l'indépendance vaudoise condamné à mort, par des Vaudois, le 17 avril 1723. Davel demeure coupable, puisqu'il n'a pas été réhabilité. En conséquence, l'imposant monument séculaire sis au pied du château Saint-Maire (siège du Conseil d'Etat) honore un délinquant et constitue un curieux exemple.

A cet emplacement, la continuité de l'histoire du pouvoir est un point remarquable. Elle n'a pas échappé aux décideurs, qui choisirent non seulement de conserver ce témoin, mais aussi de rendre visible et de présenter au public cette portion angulaire de la décoration murale peinte, bris d'une aula médiévale et le plus ancien ascendant connu³ du pouvoir à l'emplacement du futur Parlement. Sa localisation au rez-de-chaussée, au fond du futur hall monumental, constitue un clin d'œil du passé et une étape interpellante avant d'entrer dans la buvette. D'intérêt public, il figure un support de mémoire, une véritable pièce à conviction et la racine tangible du gouvernement politique sur ce site éminent.

Les aléas du temps nous ont légué de cette peinture murale médiévale un personnage, vraisemblablement⁴ un leo-centaure musicien, soit un être hybride, mi-lion, mi-homme, rarement représenté. Une iconographie laïque sans doute inspirée des Métamorphoses de l'auteur antique Ovide, adapté et moralisé dans un sens allégorique au début du XIV^e siècle.

Le flutiste peint découvert intact, le vendredi 17 octobre 2014, à 8h25, s'effondra avec son enduit à 8h32. Ce rescapé du temps saura retrouver une certaine tenue par le réassemblage des fragments récoltés. Dans son contexte immobilier, nous pourrions voir en lui un symbole laïc, une mascotte, un parangon de la transformation et de la métamorphose par sa modification d'un état en

un autre ; allant du prestige jusqu'aux gravats méconnaissables. L'espérance prochaine d'une nouvelle étape de mutation, avec sa restauration, nous incite à tirer des parallèles avec l'histoire construite du site, où les formes architecturales de la souveraineté se succèdent au fil des siècles, en passant, à plusieurs reprises, par le statut de ruine.

Ainsi, sur le site du prochain Parlement vaudois se renouvellent envers et contre tout, à chaque fois plus grands, les bâtis emblématiques du pouvoir.

CONSERVATEUR- RESTAURATEUR D'ART, UN MÉTIER RARE

Le conservateur-restaurateur du patrimoine et d'œuvres d'art a la chance d'approcher de près la substance patrimoniale. Suivant les nécessités, en technicien, il est à même d'intervenir pour remédier à des désordres de conservation et réaliser des travaux de restauration.

Il existe de nombreuses formations et spécialisations, comme celles de conservateur-restaurateur d'objet archéologique, de métal, de tissus, de papier, de parchemin, d'icône, de photographie ancienne, d'orfèvrerie, de

3. L'usage du bâtiment romano-gothique contre lequel s'adosse ce décor peint n'est pas encore défini. Nous relevons aussi que cette peinture murale en recouvre une autre plus ancienne.

4. Le remontage des fragments précisera l'identification iconographique.



Le refixage de l'enduit peint contre le parement du mur par des injections à la seringue de coulis de chaux.

bois et de mobilier, de peinture de chevalet, d'arme, de mosaïque, de miniature, d'objet scientifique, etc. Le conservateur-restaurateur possède le souci de maintenir vif le bon sens et le respect, des valeurs non normalisables, ainsi que de pérenniser et de transmettre dans la durée un patrimoine commun. Des principes devenus rares dans une société de plus en plus axée sur le rendement à très court terme.

Notre entreprise bien vaudoise Sinopie Sàrl est basée à Vevey. Elle entreprend les travaux de conservation et de restauration de la peinture murale médiévale du Parlement, évoquée ci-dessus, et que nous vous présenterons le 27 mai, lors de la visite de printemps du CDL.

Le patrimoine bâti avec les monuments historiques de la Suisse romande occidentale représentent une grande part de notre activité. Nous sommes souvent engagés pour établir des expertises et des travaux d'investigations par sondage chronostratigraphique dans les diverses couches superposées au fil

du temps de revêtements peints. Le but recherché par les mandants étant souvent de connaître et de documenter les anciennes mises en couleur, par exemple d'une façade, afin le cas échéant d'orienter en connaissance de cause des choix respectueux du caractère de l'architecture et à la période concernée. Une intervention contre un immeuble classé ou inventorié ne peut pas se faire à la légère car elle durera des décennies. L'expérience a démontré que la vraisemblance contribue à procurer une certaine authenticité et donc un gage de respect futur aux objets anciens. Comme pour une œuvre d'art, nous considérons que l'architecture et sa mise en couleur originelle sont indissociables.

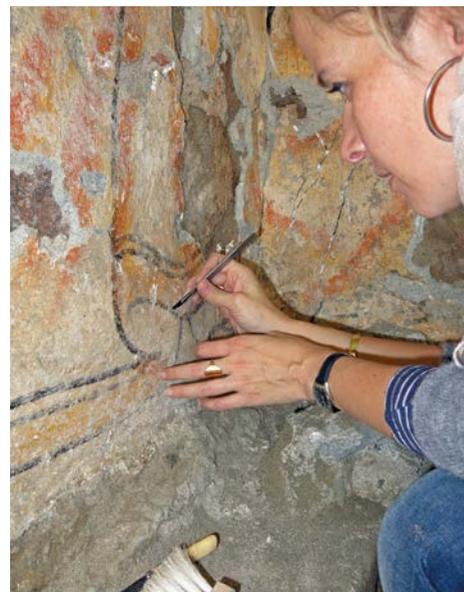
Nous travaillons actuellement à la conservation et restauration des décors peints de la nef et des chapelles du temple de Nyon, un bâtiment classé monument historique d'importance nationale.

Sinopie réalise aussi les travaux de conservation et de restauration de biens mobiliers, de toutes tailles, que ce soit pour des musées



Travaux de conservation de la polychromie d'une statuette en bois égyptienne, Ancien Empire, Ve ou VIe dynastie, vers 2510 à 2140 avant J.-C. (Fondation Martin Bodmer, Cologny-Genève), travaux entrepris en 2015.

ou des privés, comme des objets généralement peints variés, de la plus haute Antiquité égyptienne jusqu'à nos jours.



Le nettoyage fin de la surface peinte au scalpel.

Ses fondateurs sont spécialisés dans les travaux d'expertises, tel que l'investigation par sondage, d'analyse chronostratigraphique fine de revêtement, de décor peint, d'œuvre d'art, d'édifice et de monument historique classé ou inventorié. Ses collaborateurs cumulent les expériences et certains maîtrisent des métiers rares, tel que doreur, sculpteur, coloriste, peintre en décor du patrimoine, etc. ●

Plus d'information, à l'apéritif
du 27 mai ainsi que sur notre
site internet : www.sinopie.ch



Vue panoramique de la partie supérieure de la nef de la Grande synagogue de Lausanne, en cours de nettoyage des peintures murales, travaux entrepris en 2015.



JACQUES PERRIN
DÉPUTÉ, MEMBRE DU COMITÉ DE PROJET
DU NOUVEAU PARLEMENT

UNE MAISON POUR LE PARLEMENT VAUDOIS

15 ans après l'incendie qui ravagea le bâtiment Perrégaux et la salle historique, le Grand Conseil vaudois inaugurera le 14 avril 2017 la rénovation des locaux destinés au Secrétariat général et la reconstruction de la nouvelle salle parlementaire.

De fait c'est une véritable maison du Parlement que l'on a créée avec notamment :

Sur le site Perregaux

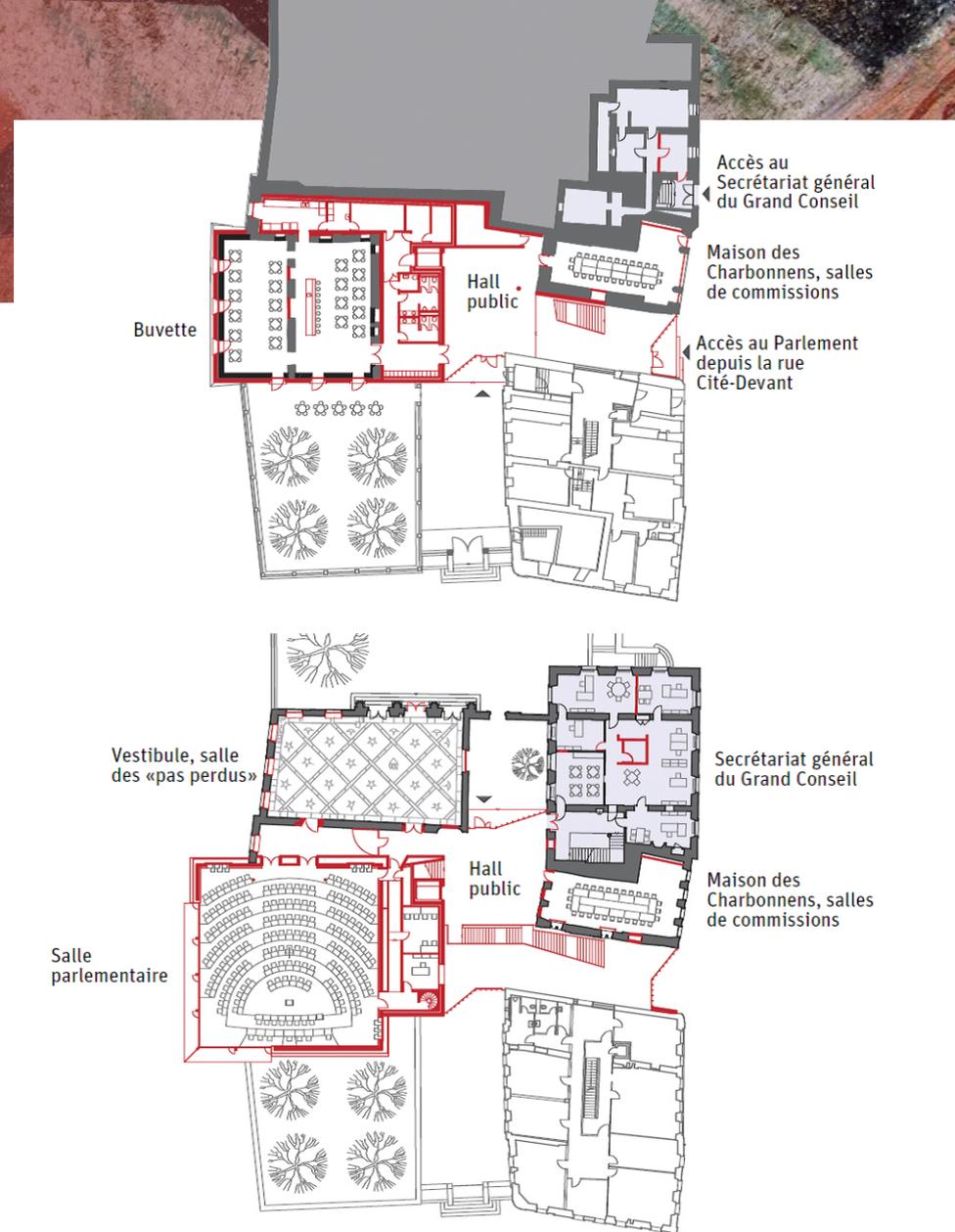
- Le nouvel hémicycle pour les sessions du plenum, permettant un travail efficace avec tous moyens modernes, informatiques et multimédias
- Une petite salle pour la presse
- Un accès principal pour le public depuis la rue Cité-Devant, un hall public avec la fresque découverte et un grand escalier conduisant à une tribune pour assister aux débats
- Une Buvette pour les députés et les visiteurs

A la place du Château 6

- Les bureaux de la vingtaine de collaborateurs du Secrétariat général du Grand Conseil
- La salle du Bicentenaire utilisée aujourd'hui déjà par le Grand Conseil pour les commissions, le Conseil d'Etat pour les conférences de presse, par certains services de l'administration pour les réunions de travail

Dans la maison des Charbonnens

- Plusieurs salles de commissions parlementaires



On le voit, ce complexe d'immeubles modernisations créent des conditions favorables au travail des députés et des services du Parlement. Sauf accident, les députés de la présente législature auront l'opportunité de siéger quelques fois dans la nouvelle salle du Parlement et c'est à fin juin que les députés nouvellement élus pour la législature 2017-2022 y seront assermentés.

Les plans ci-dessus n'ont pas été actualisés ensuite des modifications consécutives à la découverte de la fresque.



Section vaudoise
Formation & Perfectionnement



Cours Seniors



TCS Section vaudoise
021 863 22 22 | www.tcs-vd.ch



**ferblanterie
couverture
et entretien
de toitures**

CheminduMoulin 1
Case postale 326
CH-1095 LUTRY
Tél. 021 791 34 93
Fax 021 791 38 33
jp.ceppi@vtxnet.ch



Vue du conseil

ALPIQ – QUEL AVENIR ?

➔ GUY GAUDARD

Grâce à d'audacieux pionniers, l'électricité a réussi à s'imposer en Suisse et ailleurs dans le monde. De courageux entrepreneurs ont fondé, au début du 20^e siècle, des sociétés productrices et distributrices d'électricité.

Des investissements considérables ont permis à EOS, en 1919, et à Atel, en 1936, d'être les leaders du marché de la production d'électricité produite par les ressources hydraulique, thermique ou nucléaire. L'acheminement de cette énergie, via des réseaux haute tension, fait partie de ce formidable travail de domestication de l'électricité.

Plusieurs acteurs étatiques, institutionnels et privés ont consolidé les investissements entrepris par ces deux géants. La Ville de Lausanne, en sa qualité d'actionnaire d'EOS, encaissait, il y a encore peu, de juteux dividendes annuels de plusieurs millions qui étaient régulièrement portés au budget de la Ville en toute méconnaissance du montant qui serait encaissé.

En 2009, le rapprochement de ces deux leaders du marché de l'électricité voit naître ALPIQ. Dès 2012, d'importants plans de restructuration sont opérés dans la société et

cette dernière cède plus de 1'800 km de réseau à très haute tension à Swissgrid SA. En 2013, Repower est vendu à la Romande Energie alors qu'Alpiq cède ses parts non-stratégiques dans Swissgrid en 2014. L'endettement est partiellement réduit et un nouvel emprunt de 300 millions sur 10 ans est lancé avec succès. Divers investissements dans la gestion de prestations liées au réseau sont également entrepris. En 2015, Helion Solar est racheté ainsi que Balfour Beatty Rail (spécialiste italien en électrification des réseaux ferroviaires et des transports en commun).

Lors de ces dernières transactions, le prix du kW/h n'a pas cessé de baisser à cause des coups de butoir portés par le courant produit au charbon ou par le nucléaire allemand. Le manque à gagner pour Alpiq devient par conséquent important et l'idée de se séparer d'une partie des barrages hydrauliques a été lancée. Certains politiques sont favorables à l'idée de subventionner cette société en achetant des actions ... Comme s'il appartenait à la collectivité publique d'intervenir, alors même qu'Alpiq concurrence outrageusement des entreprises de ventilation, de chauffage, de sanitaire et d'installations électriques. En effet, Alpiq est également propriétaire de nombreuses sociétés du secteur de la construction. Ne faudrait-il pas tout d'abord couper ces branches avant de crier au loup et de vilipender, faute de stratégie claire et déterminée, ces trésors nationaux que sont nos barrages ? ●

LAMal : RÉCIT D'UN ÉCHEC



LOÏC HAUTIER

PRÉSIDENT JLRV ET CONSEILLER COMMUNAL, ETOY

Campagne contre la caisse unique

Dans le tumulte de la campagne relative à la caisse unique, les apologistes du statu quo, s'ingéniant à la discréditer, parvinrent à faire montre d'une incohérence que l'on pensait propre à ses partisans. Quoique leur camp fût le bon, ils ne cessèrent en effet de reprocher à cette initiative le collectivisme qu'eux-mêmes embrassaient ; la LAMal était devenue leur panacée. Ainsi, leurs logorrhées laudatives, dont aucune proposition n'échappait, dépeignirent le vieillissement de la population et les avancées technologiques comme les causes exclusives de l'explosion des primes ; la LAMal, elle, ne pouvait en être responsable. Or, le constat qui s'impose est tout autre, puisque l'assurance maladie de base, par sa nature collectiviste, est à la fois dispendieuse et contre-productive. Est-ce si malaisé de comprendre, alors qu'il s'agit de réalités économiques si fondamentales ?

Un collectivisme pernicieux

Premièrement, rappelons que personne ne prend soin de la propriété d'autrui aussi bien que de la sienne. Ainsi, la collectivisation des coûts de l'assurance maladie génère une impression de gratuité qui incite l'assuré à dépenser plus. Celui-ci renoncera à comparer les prix, contrôler les factures ou consulter de manière raisonnable. Paradoxalement, de nombreuses personnes ne peuvent se permettre de consulter pour des maux sérieux ; voilà toute la perversité de la LAMal. De fait,



les personnes aisées tendent à choisir des franchises basses, tandis que les personnes modestes leur préféreront des franchises élevées. Par conséquent, les premières peuvent dépenser sans compter en tirant profit d'un système « solidaire » dont elles ne devraient pas bénéficier, tandis que les secondes se retrouvent dans l'obligation de financer leurs dépenses médicales à hauteur de 2'500 francs plus quote-part, somme dont elles ne disposent généralement pas. Le cercle vicieux est engagé :

alors que les uns consomment sans diligence et tirent les coûts vers le haut, les autres restreignent leur consommation de prestations médicales tout en recourant à des subsides pour financer des primes toujours plus élevées. Quant à la classe moyenne, victime silencieuse de l'amateurisme politique, celle-ci se voit à nouveau obligée d'entretenir un système qui l'appauvrit. Autrement dit, l'on assiste, par les rouages de la LAMal, à un transfert de richesses des classes inférieures vers les classes supérieures. Ce constat, bien que particulièrement choquant, ne fait que révéler le dysfonctionnement généralisé du système actuel. Dans une étude de 2012, les Académies suisses des sciences ont détaillé que la collectivisation de l'assurance maladie de base créait un surcoût de plus de 4 milliards de francs. Dispendieux et injuste, la LAMal doit donc être réformée de toute urgence. La solution ? Une distinction claire du rôle de l'Etat d'avec celui du marché, afin de bénéficier du meilleur des deux, ainsi que consacré à Singapour. ●

 LE SOMMEIL ARTISAN
Alma Natura en exclusivité




 **MULTI LITS**
Boulevard de Grancy 14
1006 Lausanne
Tél. 021 617 39 40
www.multi-lits.ch

Venez découvrir un sommeil BIO 100% naturel

Pour votre publicité dans le
**BULLETIN DU CERCLE
DEMOCRATIQUE LAUSANNE :**

urbanic
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21 - 1008 Prilly
info@urbanic.ch - Tél. 079 278 05 94

Droit au but

➔ PASCAL NICOLLIER
ORIENTATION JURIDIQUE
DU CDL

PROMISES, MES HEURES SUP N'ONT PAS ÉTÉ PAYÉES

Mon employeur s'était oralement engagé à payer les heures sup, mais ne consent qu'à une rémunération partielle. Quels sont mes droits ?

Le Code des obligations prescrit que si les circonstances l'exigent, le travailleur est tenu d'exécuter un surcroît d'heures de travail dans la mesure où il peut s'en charger et où les règles de la bonne foi permettent de le lui demander. Avec l'accord de son employé, l'employeur peut compenser ce temps de travail supplémentaire par un congé. Sinon, et sauf clause contraire, il est tenu de rétribuer ces heures en versant le salaire normal majoré d'un quart au moins. Ces dispositions sont complétées par la loi sur le travail qui prévoit que tout dépassement de la durée maximale de travail par semaine doit être rétribué au tarif horaire majoré de 25%. Cette durée maximale hebdomadaire est de 45 heures pour les travailleurs occupés dans les entreprises industrielles ainsi que pour le personnel de bureau, le personnel technique et les autres employés, y compris le personnel de vente des grandes entreprises de com-

merce de détail; elle est de 50 heures pour tous les autres travailleurs. Des règles différentes peuvent s'appliquer aux administrations publiques.

En clair, soit votre contrat de travail permet à votre employeur de vous rétribuer à moins de 25% les heures supplémentaires, soit ces textes ne le lui permettent pas ou ne prévoient rien et vous avez donc droit à la rémunération de vos heures supplémentaires avec un tarif horaire majoré de 25%. Si vos heures supplémentaires sont telles qu'elles dépassent 45 ou 50 heures de travail hebdomadaire, la loi impose en tous les cas à votre employeur de vous verser une rétribution majorée de 25% pour votre surcroît de travail. A noter que ces règles ne s'appliquent pas à un cadre exerçant une fonction dirigeante élevée, qui n'a donc en principe pas droit à la rémunération de ses heures supplémentaires. •

CHARLES MONNARD

→ OLIVIER MEUWLY
VICE-PRÉSIDENT DU CDL



Originaire de Denges et né en 1790 à Berne, où son père tient un café, Charles Monnard accompagne sa mère devenue veuve à Lausanne où il fera désormais sa vie. Elève à l'esprit vif, le jeune Charles se voue à l'étude, avec un sérieux dont il ne se départira jamais. Et c'est dans le but de perfectionner ses connaissances qu'il fonde en 1806, avec quelques camarades, la Société de Belles-Lettres puis, en 1819, le Cercle littéraire.

Consacré pasteur en 1814, Monnard prêchera relativement peu. Il préfère la littérature, qu'il enseigne à l'Académie dès 1817 et, surtout, se passionne pour la politique. Disciple de Frédéric-César de La Harpe, avec lequel il fondera la section vaudoise de la Société suisse d'utilité publique en 1826, Monnard adhère au mouvement libéral, qui s'oppose au gouvernement issu de la période la Médiation et qui, depuis la chute de Napoléon, apparaît de plus en plus conservateur.

Monnard sera dès lors de tous les combats des libéraux, fait partie de l'aventure du Nouvelliste vaudois dès 1824, avant d'en prendre la rédaction en chef dès 1826, ferraille contre l'arbitraire du Conseil d'Etat et dénonce ses atteintes à la liberté de la presse. Mais la politique active le dérange : il succède à son mentor au Grand Conseil en 1829, alors que le gouvernement vacille déjà. Privé d'enseignement pour

avoir publié un texte de son ami Alexandre Vinet prônant la liberté des cultes, il ne désarme pas, donne des conférences à Genève et s'impose comme l'un des chefs du mouvement libéral, comme président du Grand Conseil ou représentant de son canton à la Diète.

La révolution du 18 décembre 1830 couronne les efforts des libéraux, artisans de la Constitution adoptée l'année suivante, quand bien même Monnard ne cache pas son scepticisme envers le suffrage universel. Mais le triomphe libéral est de courte durée, car déjà émerge le courant radical, inspiré par Henri Druey.

Autrefois alliés lorsqu'il s'agissait de défendre la liberté religieuse, Druey, fidèle du philosophe allemand Hegel, et Monnard, proche du libéralisme d'un Adolphe Thiers, ne sont pas faits pour s'entendre : leurs visions de l'Etat et de la liberté sont résolument incompatibles.

La rupture est définitive quand éclate la révolution de février 1845. Le vainqueur, Druey, attend des pasteurs, salariés de l'Etat, qu'ils se soumettent docilement à leur employeur. Nombre de pasteurs vaudois refusent et fonderont l'Eglise libre. Monnard, de son côté, est engagé en 1846 à l'Université de Bonn, où il restera jusqu'à son décès, survenu en 1865. ●

Un livre consacré au philosophe libéral vaudois Charles Monnard

Charles Monnard (1790-1865), à la fois théologien, professeur de littérature, journaliste, historien, homme politique et philosophe, a été l'objet d'un colloque organisé fin 2013 sous la houlette du Cercle démocratique de Lausanne, avec l'appui de l'Institut libéral, du Cercle littéraire et de la Société de Belles-Lettres.

Richement illustrés et forts des contributions de Bernard Raymond, Roger Francillon, David Auberson (membre CDL) Michael Lauener, Olivier Meuwly (membre CDL), Marie-Thérèse Guignard, William Yoakim (membre CDL) et Nicolas Gex (membre CDL), ce livre contient les Actes de ce colloque qui éclairent l'action et la pensée de cette figure marquante du XIX^e siècle, l'un des théoriciens majeurs du libéralisme suisse.

Le vernissage du livre aura lieu
le jeudi 26 mai 2016 à 18h dans les Salons du Cercle
littéraire, Place Saint-François 7, à Lausanne

**Les membres du Cercle démocratique sont cordialement invités
à cette manifestation, qui sera suivie d'un apéritif !**

L'inscription est toutefois obligatoire et doit être effectuée par mail à l'adresse suivante, olivier.meuwly@cercle-democratique.org

Votre autocariste régional



Av. d'Ouchy 23 • 1006 Lausanne

021 614 06 06

info@remy.ch

www.remy.ch

Pour votre publicité
dans le
**BULLETIN DU CERCLE
DEMOCRATIQUE
LAUSANNE :**

urbanic
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21
1008 Prilly
info@urbanic.ch
Tél. 079 278 05 94

entrepreneurs!

fédération vaudoise

Vous construisez
Vous transformez
Vous rénovez

Nos membres
sont à votre service

Fédération vaudoise des entrepreneurs
www.fve.ch



Match aux cartes

Compte-rendu de la soirée
du 8 mars 2016

RÉSULTATS

- 1^{er} Alberto Raveglia assisté pour le 1^{er} tour par Celine Paschoud et Nicolas et pour le 2^e et 3^e tours par Pierre-Alain Meystre
- 2^e Paul Mettraux et Pascal Hurni
- 3^e Yolande et Gérald Blanchard
- 4^e Christiane Duperret et Eric Cuche

Félicitations à ces joueurs et à notre prochain match !

RECRUTEMENT

A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

PENSEZ-Y! PARLEZ-EN!

Discutez-vous parfois du CDL en famille ou avec vos amis?

Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres!
Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les enfants et/ou petits enfants ou autres parents ou amis des membres du Cercle!

i comme
IMPRIMEURS

«La vérité est captive dans un petit nombre de manuscrits qui renferment des trésors. Brisons le sceaue qui les lie, donnons des ailes à la vérité, qu'elle ne soit plus manuscrite à grands frais par des mains qui se fatiguent, mais qu'ils volent multipliés par une machine infatigable et qu'ils atteignent tous les hommes.» Johannes Gutenberg ... *i comme infatigable!*

i comme imprimeurs sa

avenue de Longemalle 9a, Renens | case postale | 1000 Lausanne 16 | téléphone 021 694 02 02 | print@icomme.ch | www.icomme.ch

PROPRIÉTAIRE VIGNERON

MOREL JEAN-FRANÇOIS

Appellations: Chardonne • St-Saphorin
Yverne • Ollon

Chemin de Panessièrre 29 • 1803 Chardonne
Tél. 021 921 96 19 • Fax 021 921 79 39
Mobile 079 666 91 81
E-mail: jf.morel@bluewin.ch
www.morel-vins.ch

ricksan sa

Sanitaire-chauffage
bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
1007 Lausanne

tél. 021 625 04 88
fax 021 625 38 86
www.ricksan.ch

Tinguely
021 621 80 80

Service de Voirie SA
Transports SA

Curage de canalisations
Pompage diverses fosses
Balayage, lavage de routes
Déchets hospitaliers et médicaux
Inspection des canalisations par caméras couleurs

Transports divers
Silo-thermos 4ess
Benches de 1 à 40 m3
Camions-grue, grappin
Bennes à compaction de 6 à 24 m3

Ch. de la Colline 12
www.tinguely.net

1007 Lausanne
info@tinguely.net

MAÎTRISE FÉDÉRALE

Guy Gaudard sa

ELECTRICITE
TELECOM

Av. de Chailly 36 • 1012 Lausanne
021 711 12 13 • info@gaudard.ch

SCHWAB SYSTEM
BOIS - BATIMENT - AUDITORIUM

M. PACHE & FILS

Entreprise générale du bâtiment – Génie civil

Maçonnerie – Béton armé – Transformations
Génie civil – Echafaudages – Carrelage – Entretien

C.-F. Ramuz 82
1009 Pully-Lausanne
Tél. 021 728 19 21
Fax 021 728 82 44

Dépôt au
Mont-sur-Lausanne
En Budron 4a
Tél. 021 653 91 41

Section Tir

RÉSULTATS 2015-2016

Cible Roi d'un soir

| | Points | | Points | | |
|-----------------|----------------------|-----|-----------------|--------------------|-----|
| 1 ^{er} | Pascal Hurni | 485 | 5 ^e | Georgette Rickli | 117 |
| | ex aequo 10 centré | | 6 ^e | Cécile Paschoud | 115 |
| 2 ^e | Jean-Claude Ansermet | 481 | 7 ^e | René Altenbach | 114 |
| | Christian Badan | 481 | 8 ^e | Jonathan Kuntzmann | 109 |
| 4 ^e | Bernard Jaccaud | 454 | 9 ^e | Georges Schenk | 104 |
| 5 ^e | Georgette Rickli | 450 | 10 ^e | Sandrine Moulin | 99 |
| 6 ^e | Cécile Paschoud | 447 | 11 ^e | Véronique Hurni | 82 |
| 7 ^e | Jonathan Kuntzmann | 444 | 12 ^e | Nathalie Currat | 69 |
| 8 ^e | Sandrine Moulin | 429 | | | |
| 9 ^e | Nathalie Currat | 387 | | | |
| 10 ^e | Véronique Hurni | 350 | | | |

Cible noire CDL

| | Points | | Points | | |
|-----------------|----------------------|-----|--------|--|--|
| 1 ^{er} | Pascal Hurni | 226 | | | |
| 2 ^e | Jean-Claude Ansermet | 222 | | | |
| 3 ^e | Christian Badan | 220 | | | |
| 4 ^e | Cécile Paschoud | 217 | | | |
| 5 ^e | Christophe Masson | 206 | | | |
| 6 ^e | Paul Mettraux | 198 | | | |
| 7 ^e | Bernard Jaccaud | 195 | | | |
| 8 ^e | René Altenbach | 195 | | | |
| 9 ^e | Georgette Rickli | 191 | | | |
| 10 ^e | Sandrine Moulin | 185 | | | |
| 11 ^e | Frédry Troillet | 178 | | | |
| 12 ^e | Jonathan Kuntzmann | 171 | | | |
| 13 ^e | Véronique Hurni | 169 | | | |
| 14 ^e | Nathalie Currat | 156 | | | |

Cible Fantaisie : chamois

| | Points | | Points | | |
|-----------------|----------------------|-----|--------|--|--|
| 1 ^{er} | Pascal Hurni | 127 | | | |
| 2 ^e | Christian Badan | 125 | | | |
| 3 ^e | Bernard Jaccaud | 124 | | | |
| 4 ^e | Jean-Claude Ansermet | 121 | | | |

Arbalète

| | Points | |
|-----------------|----------------------|----|
| 1 ^{er} | Bernard Jaccaud | 20 |
| | ex aequo | |
| 2 ^e | Cécile Paschoud | 17 |
| | Sandrine Moulin | 17 |
| 4 ^e | Pascal Hurni | 15 |
| 5 ^e | Paul Mettraux | 14 |
| | ex aequo | |
| 6 ^e | Jean-Pierre Pasche | 13 |
| | Jean-Claude Ansermet | 13 |
| 8 ^e | Jonathan Kuntzmann | 12 |
| 9 ^e | Christian Badan | 11 |

Pistolet

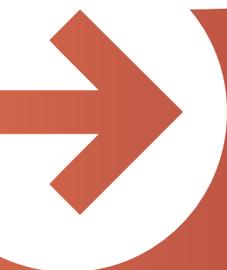
| | Points | |
|-----------------|--------------------|-----|
| 1 ^{er} | Christian Badan | 218 |
| 2 ^e | Christophe Masson | 190 |
| 3 ^e | Pascal Hurni | 186 |
| 4 ^e | Cécile Paschoud | 179 |
| 5 ^e | Bernard Jaccaud | 170 |
| 6 ^e | Sandrine Moulin | 161 |
| 7 ^e | Jean Paschoud | 143 |
| 8 ^e | Véronique Hurni | 138 |
| 9 ^e | Tatiana Reverchon | 134 |
| | ex aequo | |
| 10 ^e | Jonathan Kuntzmann | 126 |
| | Nathalie Currat | 126 |

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

Calendrier

- 07.05.2016** Apéro sous la tonnelle du Cercle dans les vignes de Chardonne dès 11h
- 26.05.2016** Vernissage du livre consacré au philosophe libéral vaudois Charles Monnard
- 27.05.2016** Visite-apéro exceptionnelle des chantiers du Parlement cantonal
- 04.06.2016** Apéro sous la tonnelle du Cercle dans les vignes de Chardonne dès 11h
- 25.06.2016** Sortie d'été à Annecy
- 02.07.2016** Apéro sous la tonnelle du Cercle dans les vignes de Chardonne dès 11h
- 06.08.2016** Apéro sous la tonnelle du Cercle dans les vignes de Chardonne dès 11h
- 03.09.2016** Apéro sous la tonnelle du Cercle dans les vignes de Chardonne dès 11h



A noter

ORIENTATION JURIDIQUE

Uniquement pour les membres du CDL et par téléphone
Pascal NICOLLIER, tél. 021 944 42 42



COMMANDE DU VIN DU CDL

VIN ROUGE : assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret

VIN BLANC : chasselas

Païement et retrait des bouteilles : directement chez le vigneron à Chardonne, le samedi matin de 9h à 12h, d'avril à décembre.

PRIX : FR. 12. – la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL, Rue du Village, à côté de l'église

Tél. 021 921 96 19

